

**FICHE D'ECHANGE DE DONNEES AVEC LA DIRECTION  
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES  
(DASS)**

75, rue de Tocqueville – 75017 Paris

**2.3 Accompagnement et offre médico-sociale - Etablissements et services pour enfants handicapés - DASS**

Nombre d'établissements  
Capacité autorisée et capacité installée par type de structure  
Capacité autorisée et capacité installée par type de déficience  
  
Nombre de places de SESSAD par type de déficience  
  
Taux d'équipement par type de structure  
Taux d'équipement par type de déficience  
Taux d'équipement en SESSAD

**Champ :**

Il s'agit des établissements et services qui sont financés soit par des crédits de l'assurance maladie, soit par des crédits d'Etat.

**Méthodologie :**

Dénombrement établi par la DASS, Pôle Solidarité Insertion, Service Dépendance Handicap à partir d'une liste des établissements et services pour enfants handicapés mis à jour régulièrement.

**Définitions :**

**Les établissements ou services d'enseignement** qui assurent, à titre principal, une éducation adaptée et un accompagnement social ou médico-social aux mineurs ou jeunes adultes handicapés ou présentant des difficultés d'adaptation recouvrent :

- **Les Instituts Médico-éducatifs (IME)** qui accueillent des enfants et des adolescents présentant des déficiences intellectuelles, autistiques ou des troubles du langage, les instituts d'éducation motrice (IEM) pour les jeunes présentant une déficience motrice plus ou moins sévère, les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés et les établissements destinés aux jeunes atteints de déficience auditive ou visuelle grave. La prise en charge de ces enfants est assurée par une équipe pluridisciplinaire qui conjugue des actions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques ;
- **Les Instituts Thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)** qui accueillent des enfants ou des adolescents présentant des troubles du comportement importants, sans pathologie psychotique ni déficience intellectuelle. L'accueil se fait en internat ou demi-pension. L'enseignement est dispensé soit dans l'établissement par des enseignants spécialisés, soit en intégration dans des classes, ordinaires ou spécialisées, d'établissements scolaires proches.

**Les centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) :** Ce sont des lieux de prévention, de dépistage et le traitement précoce en cure ambulatoire, en collaboration avec les parents, des enfants de moins de 6 ans atteints d'un handicap sensoriel moteur ou mental...

**Les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) et les Bureaux d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU) :** Ils pratiquent le diagnostic et le traitement des enfants et adolescents en âge scolaire présentant des troubles neuropsychiques ou des troubles du comportement.

**Les Services d'Education Spéciale et de Soins à domicile (SESSAD) :** Ils assurent un soutien à l'intégration scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie aux enfants et adolescents jusqu'à 20 ans, en liaison avec les familles. Ils sont spécialisés par handicap.

**Les Centres d'Accueil Familial Spécialisés (CAFS) :** Il s'agit de dispositifs qui fédèrent et assurent un suivi et un soutien aux familles d'accueil qui accueillent les enfants. Il ont pour objectif de mettre à la disposition des enfants ou adolescents un environnement psychologique, éducatif et affectif complémentaire de celui qu'ils peuvent trouver dans leur entourage ;

**Description des données fournies :**

Données	Description	Détail par arrondissement
Nombre d'établissements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les IME, IEM, IMP et IMPRO...</li> <li>- Les ITEP</li> <li>- Les CAFS</li> <li>- Les CAMSP</li> <li>- Les CMPP et les BAPU</li> </ul>	Oui (à l'adresse)
Capacité <u>autorisée</u> par type de structure	Nombre de places autorisées par type de structure	Oui
Capacité <u>installée</u> par type de structure	Nombre de places installées par type de structure	Oui
Capacité <u>autorisée</u> par type de déficience	Nombre de places autorisées par type de déficience	Oui
Capacité <u>installée</u> par type de déficience	Nombre de places installées par type de déficience	Oui
Nombre de places de Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) par type de déficience	Nombre de places de SESSAD par type de déficience	Oui

**Périodicité des données :** annuelle

**Disponibilité des données :** septembre de l'année N

**Historique :** 2008

**Intérêt des données pour l'observatoire parisien des situations de handicap :**

Cartographie de la répartition et de la capacité d'accueil en établissements et services pour enfants handicapés et de son évolution.

Cartographie de la répartition et de la capacité d'accueil en structure pour enfants handicapés à Paris et sur la région Ile-de-France (en complétant avec les données du Conseil Général et de la DRASS).

**Gestion interne de la base de données**

**Gestionnaire des données :** DASS – Service Dépendance-Handicap

**Contacts :**

DASS : Mme Elisabeth Sevenier-Muller (01 58 57 13 86)

Mme Lydia Le Bris

DASES : Mélanie Ridet (01 43 47 70 81)

APUR : Mme Sandra Roger (01 42 76 81 85)

**Echange avec le « fournisseur » :**

RV le 6 mai 2008 – Fiche validée le ...

**Validation du comité technique :** le ...